

que le rapport environnement-sécurité nationale englobe à peu près toutes les activités humaines.

2.2 La sécurité nationale envisagée sous l'angle environnemental

Une conception plus étroite de la sécurité nationale envisagée dans son sens plus classique justifie le recours à la violence ou, du moins, la menace d'un tel recours. Jusqu'ici, la notion de sécurité nationale a été axée sur l'activité et la violence extérieures, mais aussi, quoique dans une moindre mesure, sur les menaces et les activités criminelles intérieures⁷. À certains égards, la sécurité nationale au sens classique du terme a toujours englobé l'environnement, d'où, par exemple, l'intérêt porté à l'impact environnemental des activités militaires. Cependant, la question de savoir si le stress environnemental peut provoquer un conflit armé ou en constituer l'une des causes ne représente habituellement pas un élément important des considérations de sécurité nationale. Cette question nous permet d'approfondir notre connaissance de ce qui constitue la sécurité nationale, quoiqu'à un degré nettement moindre que ne l'exige la définition très large qui en a été donnée précédemment. Que l'on envisage la sécurité nationale dans son sens large ou dans son sens plus étroit correspondant à une définition que nous pourrions qualifier d'« environnementale », le contexte environnemental ne se limite pas à la violence extérieure. Selon la nature du stress environnemental, qui peut être planétaire ou local, les effets du stress peuvent se faire sentir à l'intérieur même d'un pays, voire dans une région bien délimitée. Il ne faut donc pas exclure la possibilité qu'un stress environnemental grave ressenti en un lieu bien précis ne provoque une réaction violente. En détournant l'attention des conflits majoritairement internationaux, l'examen du rapport stress environnemental-sécurité nationale établit un équilibre entre l'intérêt porté aux conflits intérieurs et l'attention accordée aux conflits extérieurs.

3. Violence et environnement : l'inversion des rôles

Si le stress environnemental peut contribuer à la violence militaire, l'inverse est également vrai. La violence militaire et les préparatifs au recours à la violence contribuent au stress environnemental. Cela vaut autant pour les conflits armés extérieurs que pour les conflits armés intérieurs. Au XX^e siècle, les forces armées des pays industrialisés ont principalement été appelées à lutter contre des ennemis extérieurs. Dans les pays en développement, les militaires n'ont pas toujours joué ce

(PNUE) et du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

⁷La guerre froide a représenté l'archétype de la sécurité nationale au sens classique du terme. Du point de vue de l'OTAN, les préoccupations de sécurité nationale étaient fonction du danger que représentait une Union soviétique expansionniste.